

TARIFS POUR LA CADASTRATION DES BÂTIMENTS

<u>TYPE DE CONSTRUCTION</u>	<u>TARIF A FACTURER EN CHF</u>
Démolition de bâtiment Suppression de 1 à 10 points de 11 à 20 points de 21 à 50 points	150.-- 200.-- 250.--
Changement d'affectation (nature)	150.--
Annexe Agrandissement accolé à un bâtiment existant (y.c. couvert de terrasse) Levé de 5 points au maximum : avec chevillière Annexe industrielle (\leq 5 points)	300.--
Annexe Agrandissement accolé à un bâtiment (y.c. couvert de terrasse) Levé dès 6 points avec chevillière Annexe industrielle (\geq 6 points)	500.--
Cabanon, couvert simple indépendant Levé de 4 points avec instrument	600.--
Cabanon, couvert, garage indépendant, piscine enterrée Levé de 5 à 15 points avec instrument	700.--
Habitation simple avec accès Isolation périphérique	900.--
Habitation complexe avec accès Immeuble simple avec accès Halle industrielle simple avec accès Isolation périphérique	1'200.--
Immeuble compliqué avec accès Halle industrielle compliquée avec accès Installations industrielles Isolation périphérique	à déterminer avec le géomètre
Route, accès L = 50 m L = 100 m L = 200 m L = 500 m	800.-- 1'200.-- 1'400.-- 2'100.--